



COPEAUX DE PRESSE

La revue de presse d'avril 2021

Sommaire

- Le Journal du Bâtiment et des Travaux Publics du 1^{er} avril 2021 p/2
- Le Journal de la Mécanisation Forestière du 1^{er} avril 2021 p/3
- Le Bois International du 3 avril 2021 p/7
- Le Journal du bâtiment et des travaux publics du 8 avril 2021 p/8
- La Semaine de l'Allier du 8 avril 2021 p/11
- La Montagne du 10 avril 2021 p/12
- La Voix du Cantal du 15 avril 2021 p/15
- Le Reveil Cantalien du 16 avril 2021 p/16
- Le Bois International du 17 avril 2021 p/17
- La Montagne Entreprendre du 19 avril 2021 p/19
- Lejournaldesentreprises.com du 20 avril 2021 p/23
- L'Union du Cantal du 21 avril 2021 p/26

L'ACTU EN BREF



© JONATHAN LETOUBELON

L'IMAGE

Initié par le Département de l'Isère, en partenariat avec l'interprofession de la filière bois Fibois Isère et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUÉ) de l'Isère, le Prix départemental de la Construction Bois fait depuis 20 ans la promotion de la construction bois en Isère. Notre photo : La Mention spéciale des étudiants en architecture, maîtrise d'ouvrage et filière bois de l'Isère est attribuée à la piscine des Balcons, du Dauphiné.

COMMUNIQUÉ



APPEL A PROJET REGIONAL
« DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION
DANS LA FILIERE FORET-BOIS 2021 »
avec le Concours de la Région Auvergne Rhône-Alpes

Le contrat régional de filière 2020-22 signé par le Préfet de Région, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'interprofession Fibois Auvergne-Rhône-Alpes détermine 7 actions prioritaires pour développer les marchés du bois et améliorer la compétitivité des entreprises. Parmi celles-ci, l'innovation fait partie des leviers majeurs dans le but de trouver de nouveaux débouchés pour le bois de nos forêts et favoriser des projets collaboratifs au sein de la filière ou inter-filières.

Outre l'implantation du pôle de compétitivité Xylofutur en Auvergne-Rhône-Alpes, la Région poursuit l'accompagnement des projets d'innovation auprès des PME de la filière.

Ce sont déjà 21 entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes qui ont pu profiter de l'appui financier de la Région pour mener leur projet d'innovation, qu'il concerne la mise sur le marché d'un nouveau produit, la mise au point de méthodes de production considérablement améliorées, l'adoption d'une nouvelle organisation du travail, l'utilisation des nouvelles technologies de communication, l'adaptation de la stratégie commerciale, etc.

Ainsi la Région Auvergne-Rhône-Alpes, avec l'appui technique de Fibois AuRA, lance la version 2021 de l'appel à projet pour accompagner cinq TPE ou PME de la filière forêt bois dans des projets de développement et d'innovation.

Cet appel à projet a pour objectif de soutenir les entreprises lauréates dans un projet d'innovation intégré aux objectifs de développement de l'entreprise. Tous les métiers de la filière et tous les domaines d'innovation sont concernés : produits, procédés, organisation, commerce, communication stratégique... via un coup de pouce financier portant sur des investissements immatériels externes (études, tests, prestation d'ingénieries, de communication, de design, de conseil...).

Les dossiers de candidature doivent être transmis à Fibois AuRA d'ici le 31 mai 2021. Pour plus d'information et/ou télécharger le dossier de candidature, contactez Nicolas Da Silva : n.dasilva@fibois-aura.org



Le lycée de Noirétable met en place une formation de pilote d'abatteuses

Difficultés à recruter, défaut de compétences des candidats, carence des formations, autant de leitmotivs qui reviennent immanquablement dans la bouche d'EtF ou d'exploitants à la recherche de pilotes qualifiés. Implanté au cœur du Massif des Bois Noirs, dans la montagne du Haut Forez, le lycée de Noirétable, qui se devait de répondre à la demande pressante des professionnels, prépare activement le lancement d'un Certificat de Spécialisation « Pilote de machines de bûcheronnage ».

LE VIRAGE DE LA MECANISATION

Créé en 1955, le Lycée Nature et Forêt de Noirétable accueille aujourd'hui 120 élèves, étudiants apprentis ou stagiaires. Plusieurs générations de bûcherons foréziens sont donc passées sur les bancs de l'établissement qui a notamment été l'un des premiers à proposer une formation au débardage à cheval ce qui lui a valu une renommée nationale en la matière. Mais, lorsque qu'en 2017 Paul Candaele a pris la direction de l'Eplefpa de Roanne Chervé Noirétable, il a rapidement pris conscience qu'il convenait de faire évoluer la structure éducative par rapport aux nouvelles attentes de la filière forêt-bois. Et aujourd'hui, explique le directeur, ces attentes en matière de recrutement portent souvent sur des pilotes d'engins d'exploitation mécanisés. Le parc de machines en activité ne cesse, en effet, de progresser, et, selon un chiffrage du Fcba, le besoin de formation au niveau national se monte à 150 à 200 opérateurs par an. Or, toujours à l'échelle du pays, seulement 40 à 45 pilotes seraient actuellement réellement formés chaque année. Le besoin est donc bien réel, si tant est qu'il était encore possible d'en douter. Pour Noirétable, établissement situé dans une zone forestière célèbre pour ses sapins et fortement mécanisée, le moment de prendre le virage de la

mécanisation semble donc être bel et bien arrivé, s'imposant presque pour la survie et la crédibilité du lycée.

Par ailleurs, en l'état actuel des choses, Paul Candaele constate qu'aujourd'hui, la quasi-totalité des opérateurs formés le sont en formation continue pour adultes. Les chauffeurs qui en sortent disposent de compétences centrées sur la conduite et manquent souvent cruellement de connaissances forestières, en matière de gestion des chantiers, de sylviculture ou

de valorisation de la production. En ouvrant un Certificat de Spécialisation, Cs, « Pilote de machine de bûcheronnage », la volonté de la direction est aussi de pouvoir rendre accessible cette nouvelle formation aux élèves du Bac Pro Forêt dans le cadre de Travaux Pratiques Renforcés. C'est ce qui se passe en Scandinavie, explique Paul Candaele pour qui la formation initiale doit intégrer ces nouveaux apprentissages. « Il faut sortir du tout "formation continue" et cela doit passer par les jeunes », conclut-il.



La remorque Farni a rendu de bons et loyaux services

DOSSIER



Des graphismes au réalisme époustouflant

FORMATIONS DU LYCÉE NATURE ET FORÊT DE NOIRÉTABLE (42) :

- CAPa Travaux forestiers
- BPA Travaux forestiers
- Bac Pro Forêt
- Bac Pro Gestion des milieux naturels et de la faune
- Brevet professionnel Responsable de chantiers forestiers
- BTSa Gestion forestière
- BTSa Technico-commercial produits de la filière bois
- Divers formations courtes : ECC, SST...

CRÉATION D'UN ATELIER TECHNOLOGIQUE

Cette volonté de moderniser la formation en développant l'enseignement de la conduite d'engins forestiers et l'apprentissage du numérique suppose cependant le déploiement de nouveaux moyens à la hauteur du projet de l'établissement. Des investissements lourds en équipements pédagogiques, mécaniques et numériques, vont donc être réalisés progressivement sur une période de cinq ans. En matière de ressources humaines, tout d'abord, avec le recrutement de Bruno Furon arrivé dans l'établissement à la rentrée 2020 comme chargé de mission pour le développement de l'atelier technologique dont il nous explique le fonctionnement. Cette structure, à l'intérieur du lycée, a deux objectifs. Un premier, purement pédagogique, vise à assurer la formation des apprenants au maniement des outils et engins forestiers. Un second, de production, l'atelier pédagogique réalisant des chantiers forestiers facturés aux tarifs du marché pour ne pas exercer de concurrence déloyale envers les professionnels du secteur. « C'est une entreprise de travaux forestiers au sein de l'établissement », résume Bruno indiquant qu'il s'agit de « coller

au mieux aux besoins de la filière en se comportant comme une entreprise au sein du territoire. » En matière d'équipements, l'atelier possède à ce jour un parc d'une soixantaine de tronçonneuses, 15 débroussailluses, un tracteur Valtra auquel est attelé une remorque Farmi, un treuil 3 points et une pince de débusquage ainsi qu'un skideur Camox F175 à câble. Pour l'anecdote, ce dernier, présent dans l'établissement depuis 2000, porte le numéro de série 009 et dispose même d'une carte grise lui permettant de rejoindre les chantiers du secteur par la route. Les projets de développement, pour assurer, entre autres, le lancement du futur Cs, portent aujourd'hui sur l'acquisition d'une abatteuse, planifiée sur l'année 2021-2022, ainsi que sur l'embauche d'un salarié pilote d'engins. Ce dernier assurera des tâches de production pures tout comme l'encadrement des apprenants sur les chantiers. Suivront ensuite l'achat d'un porteur, puis d'une seconde abatteuse, toutes ces acquisitions portant sur des machines d'occasion récentes, de 6-7000 h environ. Après une subvention de la Région pour lancer le projet et les investissements, l'objectif de l'atelier pédagogique

est en effet d'acquies en terme d'autonomie financière pour capitaliser des bénéfices et pouvoir par la suite assurer le renouvellement des matériels par ses propres moyens, à la manière d'une entreprise. Un système dont le but ultime reste de garantir aux apprenants une qualité de formation constante dans le temps, sur des outils et matériels récents et dotés des dernières technologies.

LE VOLET NUMÉRIQUE DU PROJET

L'apprentissage du pilotage en situation réelle reste conditionné à la présence de machines d'exploitation dans l'établissement. Mais les investissements sont considérables et limitent forcément le nombre d'engins donc également le nombre d'heures passées aux commandes par chaque apprenant. La démarche de mécanisation du lycée de Noirétable comprend donc un volet numérique qui va se traduire par l'acquisition de plusieurs simulateurs et du logiciel Silva Numerica, la plateforme qui propose une simulation du développement d'une forêt et de l'impact de sa gestion à long terme. L'ambition est de créer un véritable « pôle numérique » au sein de l'établissement, souligne Bruno.

Une démarche pertinente alors qu'aujourd'hui, les nouvelles technologies sont largement utilisées, y compris par les opérateurs via l'informatique embarquée dans les engins. Les simulateurs doivent permettre aux élèves, dans une relative autonomie, de se familiariser avec certaines phases du travail comme la maîtrise des commandes, le maniement de la grue ainsi que toutes autres manœuvres de base. Leur emploi permet de

« dégrossir » les néophytes avant de les lancer sur le terrain et d'ainsi gagner en efficacité au niveau de la répartition des heures de conduite. Deux premiers simulateurs viennent d'être installés. Il s'agit de modèles John Deere dit « de table » en cela qu'ils s'installent directement sur un ordinateur standard. Les accouvoirs, joysticks et claviers de commandes sont vissés sur le bureau et l'utilisateur dispose ainsi de conditions réelles au niveau des manipulateurs. La simplicité de ces matériels les rend également meilleur marché que des modèles plus sophistiqués ce qui ouvre la porte à la création de salles avec plusieurs postes de travail. La démarche pédagogique n'en reste pas moins très complète avec le logiciel TimberSkills qui n'offre pas moins de 200 exercices à compléter dans une progression logique et sous le contrôle des formateurs qui peuvent consulter les rapports et identifier les axes d'approfondissement dont chacun peut avoir besoin. L'atelier envisage d'ores et déjà d'acheter d'autres simulateurs et consulte les autres constructeurs. A l'instar de John Deere, Ponsse et Komatsu proposent notamment tous deux différents modèles plus ou moins évolués allant des commandes « sur table » à un environnement « cabine » complet. Par ailleurs, le lycée teste également, bénéficiant d'un prêt, la plateforme de Tenstar. Il s'agit d'un développeur suédois qui a mis au point un simulateur très évolué qui a la particularité de proposer un environnement multi-machines. En pratique, le poste de travail comprend un grand nombre de modules permettant de simuler toute sorte d'engins de Tp, agricoles et forestiers. Installé sur un siège BeGe faisant face à trois écrans, l'utilisateur est véritablement plongé en immersion avec un degré de réalisme très élevé, tant par la très haute résolution des graphismes que par l'environnement physique de travail. En matière forestière il est



DOSSIER

Un vrai poste d'opérateur
avec un siège "pro" haut de gamme



ainsi possible de simuler le pilotage d'une abatteuse ou d'un porteur, on reconnaît des machines Eco Log, ou encore un grumier. Philippe Etaix, enseignant en agroéquipement qui découvre le produit souligne que le module de pilotage d'une pelle hydraulique peut également être exploité pour familiariser les stagiaires à l'usage de la mini-pelle, très présente sur les chantiers sylvicoles. Bref, un outil très sophistiqué, révélateur de l'avance qu'ont les scandinaves en la matière.

C'est d'ailleurs de ces modèles de formations venus du Nord dont Paul Candaele souhaite s'inspirer pour mettre en route cette mutation numérique et mécanique dans son établissement. La route peut sembler longue jusqu'au démarrage du Cs à la rentrée 2022, mais le jeu en vaut la chandelle avec, comme le souligne la direction, des emplois à la clé, assurés pour chaque élève formé dans un contexte où la mécanisation continue de se développer.

V.N. ■

Elèves et formateurs découvrent
les nouveaux simulateurs « de table »



Auvergne-Rhône-Alpes
**Une webconférence
sur les pratiques
pour protéger
les innovations**

15 avril

Le pôle de compétitivité Xylofutur et l'Institut national de la proprié-

té industrielle (Inpi) organisent une webconférence le 15 avril, de 17 heures à 18 heures, sur le thème «Protéger et valoriser vos innovations : les bonnes pratiques». Lors de ce rendez-vous, les participants pourront suivre une présentation des grands principes de la propriété industrielle, des outils de protection des innovations (dépôt de brevet, marque, dessin), ainsi que des services d'accompagnement proposés par l'Inpi. Elle sera suivie d'un temps d'échange avec Stéphane Conques, chargé d'affaires propriété industrielle à l'Inpi Auvergne-Rhône-Alpes.

• **Renseignements
et inscription gratuite :**
<http://xylofutur.fr>
lauranne.jacob@xylofutur.fr
sconquesi@inpi.fr

Les territoires Isère

Portfolio



CONSTRUCTION BOIS : LA 20^E PROMOTION DE LAURÉATS DU PRIX DÉPARTEMENTAL

Initié par le Département de l'Isère, en partenariat avec l'interprofession de la filière bois Fibois Isère et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Isère, le Prix départemental de la Construction Bois fait depuis 20 ans la promotion de la construction bois en Isère.

En 20 ans, plus de 332 bâtiments ont concouru et 63 d'entre eux ont été récompensés. La construction bois en Isère s'est démocratisée. « Le bois est un matériau performant, renouvelable, aux qualités constructives indéniables. Il est qui plus est prédominant en Isère. Son usage dans la construction permet non seulement de valoriser les filières locales, mais de maintenir leur activité dans des zones de montagne, des zones rurales parfois isolées (38 % de l'Isère est forestier) », expliquait Jean-Pierre Barbier, Président du Département. « Le bois n'est pas un effet de mode. Matériau aux multiples atouts : écologique, résistant, esthétique et stockant du carbone, le bois est promis à un bel avenir notamment dans la perspective de la RE 2020 », renchérisait Michel Raybaud, président de l'interprofession Fibois Isère.

Le Département comme ambassadeur

Fort de 25 bâtiments (plus quatre en cours de réalisation) en bois local dans le parc dont il a la gestion, le Département se veut ambassadeur de la filière bois qui représente localement 6 900 emplois et quelque 2 700 entreprises. Il accompagne les programmes d'actions portés par les organismes de la filière et les collectivités locales (1,1 M€ engagés au total en 2020).

Les lauréats 2020

Cette année, pour la 20^e édition, le jury a attribué quatre prix, et deux mentions.

- Le lauréat de la catégorie « projets portés par des communes de moins de 2000 habitants » est le projet de construction de la nouvelle école primaire et la réhabilitation d'une grange au Haut Breda.

- Le prix de la catégorie « équipements publics » est attribué à la restructuration et extension du groupe scolaire du Grand Lempis.

- Le prix de la catégorie « Logements » revient à un projet privé porté par un particulier, et nommé « Vue sur Grenoble ».

- Le lauréat de la catégorie « Bâtiments tertiaires et / ou maîtrise d'ouvrage privée » est le projet de quai de transfert de la Communauté de communes du Massif du Vercors.

- La mention « Patrimoine » est attribuée à la réhabilitation d'une scierie de Valjouffrey.

La Mention spéciale des étudiants en architecture, maîtrise d'ouvrage et filière bois de l'Isère est attribuée à la piscine des Balcons du Dauphiné.

C.T.L.

Le lauréat de la catégorie « projets portés par des communes de moins de 2000 habitants » est le projet de construction de la nouvelle école primaire et la réhabilitation d'une grange au Haut Breda



© PIXEL VIDEO, SANDRINE ROYERE



© PIXEL VIDEO, SANDRINE ROYERE

Ecole de la Ferrière

Les territoires Isère

Portfolio



Le prix de la catégorie « équipements publics » est attribué à la reconstruction et extension du groupe scolaire du Grand Lemps



Groupe Scolaire Grand Lemps

Le prix de la catégorie « Logements » revient à un projet privé porté par un particulier, et nommé « Vue sur Grenoble »



Vue sur Grenoble-GASNIER

Les territoires Isère

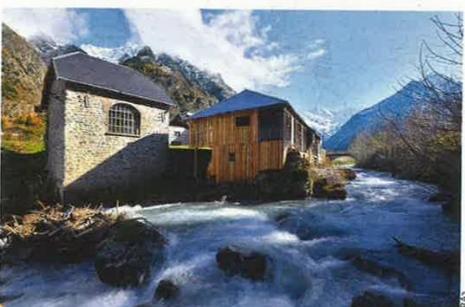
Portfolio

Le lauréat de la catégorie « Bâtiments tertiaires et / ou maîtrise d'ouvrage privée » est le projet de quai de transfert de la Communauté de communes du Massif du Vercors



Quai de transfert

La mention « Patrimoine » est attribuée à la réhabilitation d'une scierie de Valjouffrey



Réhabilitation d'une scierie

La Mention spéciale des étudiants en architecture, maîtrise d'ouvrage et filière bois de l'Isère est attribuée à la piscine des Balcons du Dauphiné



Piscine Morestel

Bocage Bourbonnais / Pays de Tronçais

SCIERIE CHIGNAC

Une belle histoire de famille... qui se poursuit !

MEAULNE-VITRAY Après son père et son oncle, Laura Chignac devrait très logiquement reprendre le flambeau d'une entreprise familiale mythique de la forêt de Tronçais. Récit d'une belle histoire!

Au début des années 1960, Henri Chignac crée une petite scierie à Meaulne. Peu à peu elle prend de l'ampleur et, dès l'âge de 14 ans, ses fils, Jean-Pierre et André, intègrent l'entreprise. Jean-Pierre est déjà derrière la scie tandis qu'André commence à s'occuper des factures. « J'ai obtenu ensuite un diplôme de comptable, puis un DUT en gestion, explique ce dernier. Lorsque nous avons repris l'entreprise, dans les années 1980, je me suis tout naturellement orienté vers sa gestion et mon frère vers la production ».

● TROIS SITES DE PRODUCTION

Depuis, il a fallu s'adapter à de nouveaux marchés. « Il est important d'anticiper dans le monde de l'entreprise, poursuit André. Nous avons maintenant trois sites de production : deux à Meaulne 'Bois et scierie Chignac' et 'Scieries Associées de Tronçais' qui sont complémentaires et un petit atelier à Saint-Yriex la Perche, dans la Haute Vienne, spécialisé dans la fabrication de parquets et de panneaux ». L'entreprise emploie actuellement 27 salariés au total.

« Nous sommes des 'transformateurs', c'est-à-dire que nous transformons tout le bois acheté et nous ne vendons pratiquement pas de grumes. Notre force est notre capacité à valoriser toutes les parties de l'arbre. Nous travaillons essentiellement le chêne mais aussi, sous l'effet de la demande, d'autres essences de feuillus en petite quantité telles que le hêtre, le frêne, le châtaignier, l'acacia, le peuplier... » L'approvisionnement en bois s'effectue surtout dans les forêts privées plutôt que dans les forêts publiques, dont le mode de vente de l'ONF par contrats convient mieux aux merrandiers. Avec les propriétaires privés locaux, il s'est établi un climat de confiance qui dure, pour certains, depuis plusieurs décennies.

Une entreprise indépendante et familiale

André et Jean-Pierre Chignac préparent l'avenir Avec Laura, la fille unique d'André, la troisième génération Chignac se prépare à prendre le relais. Avec un DUT en gestion, une licence en management et un master en logistique, Laura, âgée de 24 ans, a rejoint l'entreprise familiale en septembre dernier. Un choix délibéré pour cette jeune fille qui, pour l'instant, se familiarise avec les rouages de l'entreprise sous la houlette de son papa et de son oncle.



Le cercle familial avec André Chignac (à gauche), sa fille Laura, et Jean-Pierre, le frère d'André.

● UNE CLIENTÈLE TRÈS DIVERSIFIÉE

La production repose sur le principe : un produit un client, ce qui nécessite une grande polyvalence dans la production et une importante capacité de réactivité mais permet d'optimiser chaque grume en fonction de chaque produit. « Nous avons un vaste catalogue de produits standards dans différents domaines (voir ci-dessous). Mais nous répondons également à de nombreuses demandes spécifiques des clients, ce qui constitue un gros avantage ». La clientèle industrielle représente environ 60 % de la production et l'artisanat et les particuliers environ 20 % chacune. L'entreprise travaille beaucoup avec les revendeurs de matériaux naturels et, depuis la crise sanitaire, avec les particuliers, grâce notamment à

notre site Internet.

L'exportation dans différents pays européens, et même au Chili et en Australie, notamment de produits de tonnellerie et d'œnologie, constitue aussi un débouché appréciable.

Cette capacité de répondre rapidement à la demande nécessite des infrastructures importantes tant en bâtiments de séchage naturel ou artificiel que de hangars de stockage, dont le dernier est recouvert de panneaux photovoltaïques. Ainsi, entre 8000 et 10000 références de pièces de charpente sont constamment en stock.

● TENSION SUR LES PRIX ET PÉNURIE DE MAIN D'ŒUVRE

« Si l'activité s'est stabilisée depuis la crise de 2008, les scieries sont confrontées à l'exportation massive

de grumes de chênes en Chine, ce qui explose les prix. Malgré cela, le marché s'est maintenu », constate André Chignac.

Ce qui le préoccupe plus, c'est la difficulté de recruter du personnel, car la scierie de l'avenir mais pour cela il faudra se remettre en question et former de nouvelles compétences. « Notre force, c'est la maîtrise d'une diversité de savoir-faire. Nous avons récemment formé deux jeunes qui donnent satisfaction, mais le souci est de trouver des candidats motivés, qui veulent bien rester dans ce secteur rural. Les métiers du bois intéressent les jeunes en recherche de stages, mais curieusement pas dans les scieries ».

Urbanisme

La réhabilitation de l'ancienne école de Marmiers se poursuit à Aurillac (Cantal)



La visite de chantier a réuni les différents partenaires du projet de réhabilitation de l'ancien groupe scolaire de Marmiers. © bruno leroy



Le quartier de Marmiers poursuit sa mue. Au centre, l'ancien groupe scolaire se transforme, peu à peu, grâce à des choix de réhabilitation vertueux, avec le bois au cœur du projet.



David Shieberlein, architecte, devant la future salle de concert et salle multi-activités.

Ce nouveau bâtiment est prévu pour devenir « une salle de concert pour les musiques modernes et amplifiées, qui pourra accueillir jusqu'à 400 personnes debout, explique David Shieberlein, architecte au cabinet L'Atelier du Rouget (Simon Teyssou). La structure est en béton pour l'acoustique de ce type de musique, la charpente et en bois et le bardage sera en zinc ». Mais ce grand bâtiment est aussi prévu pour être utilisé « comme salle multi-activités », notamment pour le centre de loisirs.

A lire aussi : [Le renouvellement du quartier de Marmiers en chiffre](#)

Quant aux locaux de l'ancienne école primaire, ils seront consacrés aux services municipaux et hébergeront également une cantine, entre autres. Le coût total de l'opération est de 4.450.000 € HT.

Le choix du bois

Pour les travaux de réhabilitation, et notamment d'isolation, le cabinet d'architecte et les élus ont choisi le bois. Sous forme de fibre posée à l'extérieur des bâtiments. Ces panneaux de fibre de bois sont issus d'une filière locale. Le bois vient essentiellement des monts du Forez, et ils sont fabriqués à Roanne (Loire).

Bruno-Serge Leroy

[Suivre @brunosergeleroy](#)

Cette visite était organisée par l'association Fibois (Jean-Pierre Mathé), en partenariat avec Énergies 15 (Annick Fabbì), le CAUE (Émilie Bernard), et des représentants des différentes entreprises qui interviennent sur le chantier.

Le groupe scolaire était divisé en deux bâtiments. D'un côté l'école maternelle. De l'autre, l'école primaire. Et au milieu, une vaste cour. Si les ouvriers ont remplacé les enfants, ce n'est que provisoirement. Car, à terme, l'ancien groupe scolaire va devenir un nouveau lieu de vie et de rassemblement. Pour tous les habitants du quartier. Et au-delà.

« C'est une réhabilitation assez lourde. Nous utilisons la fibre de bois enduite par l'extérieur. Et les menuiseries sont en lamellé-collé et en douglas. La fibre de bois est isolante aussi bien en hiver contre le froid, qu'en été contre la chaleur ».

DAVID SHIEBERLEIN (Architecte)

L'ancienne maternelle va donc être la première à ouvrir au public. « Si tout va bien, ce sera en mai », espère Laurence Moliner, responsable adjointe du pôle bâtiments et accessible de la municipalité aurillacoise. Un bâtiment destiné aux associations avec des salles de réunion, des bureaux, mais aussi des salles pour le sport, la danse, la boxe... Pour le reste, l'ancienne école primaire, et le nouveau bâtiment construit au milieu de l'ancienne cour, « on est plus sur une ouverture d'ici la fin de l'année, on espère en novembre », précise Laurence Moliner.

La filière bois fait sa promotion

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes a choisi le site de l'ancienne école de Marmiers afin de communiquer sur la filière bois, et notamment son intérêt en tant que matériau dans la construction.

L'avenir de la construction passera-t-il par le bois ? La question est aujourd'hui réellement posée. Et à bien des niveaux. Son utilisation répond déjà à des enjeux environnementaux : sa transformation en produit de construction nécessite en outre peu d'énergie. Autre intérêt, et non des moindres : il stocke durablement le carbone capté par les arbres. Un élément important au regard du changement climatique et la volonté de nombreux acteurs de réduire les gaz à effet de serre. La filière bois, ce sont aussi des emplois non délocalisables.

Favoriser l'emploi local

Le programme de réhabilitation de l'ancienne école de Marmiers en est un parfait

exemple. Ce vendredi 9 avril, Jean-Pierre Mathé (prescripteur bois construction au sein de l'interprofession régionale Fibois) -entouré des différents professionnels engagés sur ce chantier- n'ont pas manqué de le rappeler. « Avec l'agriculteur, la filière bois peut être l'un des derniers employeurs dans les territoires ruraux. Celle-ci compte de nombreux acteurs, du sylviculteur à l'architecte, en passant par les scieries implantées près des massifs forestiers ou encore les maîtres d'ouvrage publics ou privés. »

Une étude menée par Fibois Auvergne-Rhône-Alpes a par ailleurs démontré que 1000 m³ de bois local mis en œuvre dans la construction représentait 21 emplois générés pendant



Pour la mairie d'Aurillac, ce bâtiment est « fonctionnel, écologique et esthétique ».

un an, en faisant appel aux res-

sources et entreprises du ter-

ritoire. Sauf qu'aujourd'hui, près de 70% des bois utilisés dans la

construction en région sont issus de l'importation (Allemagne, pays scandinaves, pays de l'Est, etc.).

Un vrai savoir-faire

Sur le site de l'ancienne école aurillacoise, le bois est roi. Le cabinet d'architectes « Atelier du Rouget Simon Teyssou et associés », dont le siège social est implanté au Rouget-Pers, a en effet choisi d'utiliser de la fibre de bois enduite et des panneaux menuisés. La fibre de bois est produite à partir de déchets connexes de la filière (provenant de scieries) ; du pin sylvestre (venant de Haute-Loire) a été utilisé pour les menuiseries extérieures, et du douglas (du Puy-de-Dôme) pour des poteaux verticaux.

Pour les services de la mairie d'Aurillac : « c'est un bâtiment fonctionnel, écologique et esthétique ». Mais il s'agit aussi du reflet des savoir-faire

et de la technicité d'entreprises locales. La menuiserie Bouysse, installée à Arpajon-sur-Cère, est chargée de la réalisation de tous les panneaux extérieurs. « C'est un chantier important et intéressant. Pour nous, c'est une référence » indique Jean Authemayou, l'un des co-gérants de la société. Laquelle a déjà réalisé 80% des menuiseries attendues. Soit jusqu'à présent 4540 heures de travail pour les 23 salariés.

« Cette journée de sensibilisation permet de rencontrer les gens, échanger avec eux directement, et leur faire voir concrètement l'utilisation du bois et les possibilités qu'il apporte. Sur la réhabilitation, sur l'isolation, c'est intéressant et c'est ce qu'on a voulu montrer ce jour-là », conclut Jean-Pierre Mathé.

AT



Le bois est un matériau qui a été privilégié pour cette réhabilitation.



Une extension accueillera notamment une salle de concert.



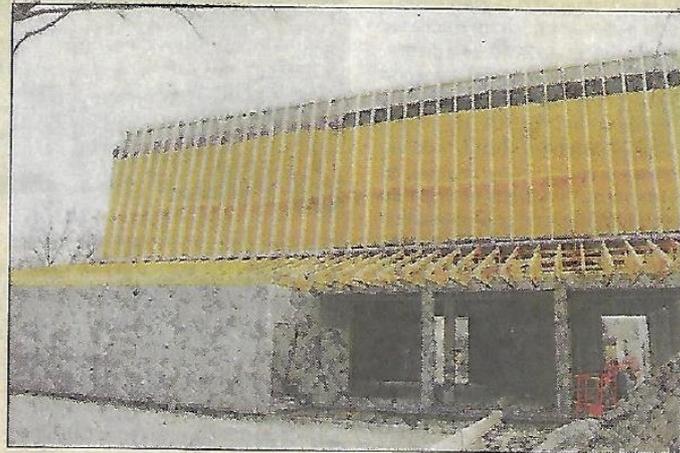
Une visite était organisée sur le terrain le 9 avril dernier.

Aurillac

La réhabilitation du quartier de Marmiers a débuté

Pendant quelques années, ce quartier sud d'Aurillac va voir fleurir des chantiers d'envergure. Marmiers dispose de nombreux atouts : une bonne localisation proche des zones d'activités et des équipements de l'agglomération, une bonne desserte, des zones pavillonnaires, commerces et services publics... Le quartier est néanmoins vieillissant avec des zones d'habitat collectif ou aménagements publics usés par le temps. Le Projet de Renouvellement Urbain (PRU) porté par la CABA, la Ville et l'Etat, avec 12 autres partenaires acteurs du territoire, a pour ambition de repenser le quartier afin de valoriser ses atouts et répondre aux attentes des habitants pour accroître son attractivité.

Le premier gros chantier se trouve à l'ancienne école. La ville soucieuse de repositionner le centre social de Marmiers au cœur de son territoire d'influence, a décidé d'y créer un équipement public et pluridisciplinaire de proximité qui, outre le centre social, proposera des vacances associatives, culturelles, sportives, numériques et artistiques, mais aussi la Direction. La maîtrise d'œuvre confiée à l'Atelier du Rouget, Simon Teysou et Associés, a présenté les premiers travaux au cours d'une visite de chantier. Pour cette rénovation, priorité a été donnée au bois pour l'isolation thermique extérieure, rapportée sur la structure existante.



tante béton en mur-rideau bois avec menuiseries intégrées, plus remplissage isolant laine de bois, comme l'a expliqué David Shieberlein l'architecte. L'ancienne maternelle en cours de finition devrait être livrée fin mai si le chantier ne rencontre pas de problèmes majeurs. Ce bâtiment accueillera des salles de réunion, des salles de sport comme pour la danse ou la boxe, mais aussi des bureaux destinés aux associations.

L'autre gros morceau du chantier est la construction d'un nouveau bâtiment appelé à devenir une salle de concert pour musiques modernes et amplifiées, qui pourra accueillir 400 personnes

debout, mais pourra aussi être utilisée comme salle multi-activités, notamment par le centre de loisirs. Le béton banché a été choisi pour l'acoustique mais la charpente sera en bois et le bardage sera en zinc, tandis que l'isolation thermique sera en fibre de bois, matériau aussi efficace en hiver qu'en été, a tenu à préciser l'architecte. A noter que la fibre de bois sous forme de panneaux provient de la filière locale bois et que le bois vient des monts du Forez.

Quant à l'école primaire, elle devrait accueillir bureaux, cantine, pour une livraison courant novembre.

JLP

Charpente

Chopin, des prestations sur-mesure en toiture

Implantée dans la commune du Perréon (69), l'entreprise Chopin est spécialisée dans les travaux de toiture, et plus particulièrement dans l'activité de charpente traditionnelle, que ce soit en neuf ou en rénovation. Privilégiant un approvisionnement de proximité et une écoute des besoins spécifiques de ses clients, elle s'adresse à la fois aux professionnels et aux particuliers, n'hésitant pas à miser sur le concept d'innovation afin de favoriser son développement.

La taille et la découpe de la charpente sont réalisées au sein d'un atelier de 400 m².



Fondée en 1982 par Jean-Paul Chopin, père de l'actuel dirigeant, l'entreprise œuvrant dans les domaines de la charpente et plus globalement de la construction est installée au sein de ses actuels locaux depuis 1992, bénéficiant d'un atelier d'une superficie de 400 m², au sein duquel sont réalisés la taille et la découpe de la charpente, l'assemblage et le montage étant effectués sur le chantier à l'aide d'un camion grue : «Nos outils nous permettent de créer des ouvrages avec la plus grande précision», souligne Julien Chopin, actuel dirigeant de l'entreprise. Celui-ci, titulaire d'un BTS charpente couverture, après avoir intégré la société familiale en 2000, la reprend au moment

du départ en retraite de son père en 2009, et crée la SAS Chopin Jean-Paul. «Depuis 30 ans, l'entreprise est spécialisée dans la réalisation de charpente traditionnelle, industrielle, lamellé-collé, et dans la couverture et la zinguerie. Ouverts aux nouvelles techniques et matériaux, nous avons fait évoluer nos compétences avec la construction à ossature bois», explique Julien Chopin. S'étant un temps consacrée à la fois à la menuiserie et à la charpente, l'entreprise Chopin est désormais spécialisée dans cette seconde activité. Elle emploie aujourd'hui une dizaine de salariés, contre trois au début des années 2000, réalisant un chiffre d'affaires de l'ordre de 1 million d'euros. «Nous effectuons notamment de

nombreux agrandissements en ossature bois. Nous ne proposons pas de maisons, mais l'ossature bois correspond à environ 15% de notre activité, y compris en matière de commandes publiques, en tout cas en temps normal, car ce débouché s'est actuellement un peu rétréci du fait de la crise sanitaire», précise Julien Chopin, qui ajoute : «L'ossature bois est une solution très appréciée par nos clients. Les murs sont créés en atelier, acheminés en camion grue et assemblés sur le chantier. Nous proposons plusieurs revêtements sur les murs à ossature bois : le bardage en bois, en composite, en zinc joint debout ou en cuivre, que ce soit pour maisons individuelles ou pour bâtiments collectifs.



L'entreprise dispose d'un parc de machines traditionnelles, incluant notamment scie circulaire, scie radiale, scie à format, mortaiseuse, et une raboteuse bénéficiant d'un positionnement numérique.

Nous avons des compagnons spécialisés pour chaque élément».

Une équipe qualifiée et polyvalente

Pour tous les projets de construction ou de rénovation, l'entreprise se déplace pour réaliser un diagnostic et une étude de prix gratuits, afin d'apporter son expertise et ses conseils. Sa clientèle se compose pour moitié environ de particuliers, et par ailleurs d'acteurs publics ou semi-publics, incluant «un peu de gros bailleurs mais très peu de promoteurs. Nous intervenons auparavant un peu dans des bâtiments collectifs, mais c'est beaucoup moins le cas aujourd'hui», précise Julien Chopin : «Spécialiste de la charpente en bois sur des chantiers neufs ou de rénovations, nous intervenons pour créer et réaliser des charpentes bois ou lamellé-collé, mais aussi reprendre des charpentes et les modifier. Nous travaillons également avec de la charpente industrielle, même si la charpente traditionnelle représente l'essentiel de notre activité. En outre, nous sommes uniquement poseurs en ce qui concerne la fermette, sachant que nous posons nous-mêmes l'ensemble de notre production». En matière d'approvisionnements, on notera que l'entreprise privilé-

gie une matière première de provenance locale, comme le spécifie Julien Chopin : «Nous travaillons essentiellement avec des scieries locales, elles nous fournissent le bois en sapin ou douglas issus des forêts du Jura ou de l'Ain. Nous faisons aussi appel, à l'occasion, à d'autres scieries, en l'occurrence pour des demandes en essences spéciales, comme par exemple du chêne. Nous travaillons en tout cas, autant que possible, à partir de bois d'origine française».

Julien Chopin conçoit lui-même les plans de charpente et les notes de calcul à l'aide de logiciels, à savoir un logiciel de chez Sema ainsi qu'Acrobat, concernant la partie études. «Un atout majeur est pour nous de disposer d'une équipe à la fois très qualifiée et flexible, sachant que certains charpentiers sont plus spécialisés dans la taille, et d'autres dans la pose», souligne Julien Chopin. L'entreprise organise ainsi son activité autour de deux équipes de charpentiers, ainsi que deux équipes de couvreurs, le tout lui garantissant la polyvalence nécessaire à son activité. «L'assemblage et le montage de la charpente sont effectués sur le chantier à l'aide de notre camion grue», ajoute Julien Chopin, matériel qui a récemment été changé pour un modèle d'une capacité supérieure.

L'entreprise dispose par ailleurs d'un parc de machines traditionnelles, incluant notamment scie circulaire, scie radiale (changée elle aussi depuis peu), scie à format, mortaiseuse, et une raboteuse bénéficiant d'un positionnement numérique. On notera aussi, en matière d'équipements, que l'entreprise a investi dans un réseau d'aspiration fourni par la société TVSL.

Depuis 2013, l'entreprise Chopin est certifiée RGE (Reconnu garant de l'environnement) en matière de rénovation énergétique pour les travaux liés à l'isolation en sur toiture mais aussi pour les remplacements de velux. Julien Chopin remarque que «tandis que d'ordinaire, nous intervenons en neuf et en rénovation en proportions équivalentes, la part de la rénovation tend depuis un an à s'accroître considérablement. Le travail est là, mais ce qui fait actuellement défaut, ce sont les marchés publics, sur lesquels tout le monde a tendance à se précipiter. Le dirigeant se montre surtout préoccupé par la disponibilité en matière première : «Les prix, ces dernières semaines, sont en hausse et parfois très importants», souligne-t-il, faisant part de sa crainte d'une possible pénurie de matière première.

Stéphane Jardin

Sylviculture

Dans les pas de deux bûcherons au cœur du haut Livradois (Puy-de-Dôme)



Emmanuel Gagne et Frédéric Chastel, bûcherons. © BOILEAU FRANCK



Reportage dans une sapinière du Puy-de-Dôme, sur les hauteurs du Vernet-La Varenne, avec Frédéric Chastel et Emmanuel Gagne, bûcherons.

« Un métier dangereux »



L'abattage. Photo Franck Boileau

Pour Emmanuel Gagne, 40 ans et ancien gérant de fortune à Paris, il s'agit d'un retour aux sources et d'une reconversion après s'être formé au lycée de Saugues. « Je suis revenu au pays pour m'occuper des bois que j'avais achetés et je me suis rendu compte que c'était un vrai métier, dangereux, sourit-il. Un an de formation, ce n'est pas de trop. Quelle que soit l'essence, c'est le même travail. Il faut prendre plus de précautions avec les feuillus, plus cassants. »

La tronçonneuse rugit, la première entaille est nette, elle détermine l'axe de tombée. Et en quelques minutes, le sapin centenaire s'abat dans un dernier grand souffle et un grondement sourd, à l'impact. Impressionnant.

Frédéric Chastel marque le tronc, déroule le décamètre qui permettra de cuber l'arbre abattu, et commence l'ébranchage en compagnie d'Emmanuel Gagne. Encore un instant et cette grume sera prête à être débardée.

Les deux bûcherons opèrent ce jour-là sur une petite parcelle accidentée, au bout d'un chemin étroit, quelque part entre Le Vernet-La Varenne et Saint-Germain-L'Herm. Vingt-trois arbres à couper. Un petit chantier.



L'ébranchage succède à l'abattage. Photo Franck Boileau

10 % de coupes manuelles

Cette fois, il s'agit d'une coupe claire, car la parcelle voisine a été coupée à blanc et a fragilisé ces arbres exposés au vent. Mais ce n'est pas l'ordinaire de ces professionnels de l'abattage manuel, lequel représente à peine 10 % de l'exploitation forestière, très automatisée.

« Nous intervenons là où les gens veulent gérer leur forêt durablement, plutôt sur de l'éclaircie. Nous passons aussi derrière les machines qui n'avalent pas tous les arbres, notamment les gros, ou encore sur de fortes pentes, où les engins ne passent pas. » Les deux hommes coupent du bois depuis six et cinq ans sur ce secteur. « Ce n'est pas très bien payé, disent-ils en chœur. Au volume, et bien moins que 2.000 euros par mois, mais on aime agir au grand air et le travail ne manque pas. »

Et quand les chantiers s'enchaînent, il faut garder à l'esprit qu'une mauvaise surprise peut surgir au coin du bois. « On apprend tout le temps sur les arbres et leurs réactions. Nous n'avons pas connu d'accident grave, mais il faut savoir que ça arrive », rappelle Frédéric Chastel, qui raconte sans ciller ce jour où un tronc a roulé dans la pente et a écrasé sa voiture, en contrebas. « Le chien a juste eu le temps de sauter... »

Enquête Tensions sur le prix du bois : la région Auvergne-Rhône-Alpes en première ligne

Audrey Henrion

Avec 36 % de son territoire recouvert de forêt, Auvergne Rhône-Alpes est la première région française en volume de bois sur pied. Et pourtant, malgré plus de 5 millions de mètres cubes récoltés localement par an, les stocks des entreprises régionales s'épuisent. Désormais, la filière s'organise pour les servir en priorité.



Sur 1, 5 million de mètres cubes de grumes de chêne sciées chaque année en France, un tiers part directement sur le marché chinois en temps "normal".

"Chers clients [...] à partir du 1^{er} avril, nous sommes dans l'obligation de réduire la validité de nos devis à 15 jours afin de rester le plus possible dans la réalité du marché ". Ce mail adressé à ses clients par Cédric Lalliard, dirigeant de Cica, spécialisé dans le négoce de fournitures d'ameublement, d'agencement et de décoration de la Drôme, est à l'image de ce que vivent tous les acteurs de la filière bois en Auvergne Rhône-Alpes.

Cette filière, qui pèse 20 000 entreprises dont 358 scieries, 60 000 emplois et réalise en 2020 environ 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires dans la région (selon les chiffres communiqués par l'interprofession Fibois), est sous tension depuis septembre, et les trois mois qui viennent s'annoncent plus durs encore.

Scieurs, transformateurs, fabricants et reconditionneurs observent unanimement une contraction mondiale de la matière première liée à la crise du Covid. Pour preuve, les quelque 3 millions de mètres cubes de résineux importés en France chaque année n'ont pas été rentrés cette année.

Ainsi à l'échelle mondiale, lors de l'arrêt brutal des scieries nord-américaines et canadiennes, les importateurs nord-américains et chinois se sont tournés vers l'Europe pour trouver de la matière première. En France, la consommation du marché domestique connaît un net rebond, les budgets voyages et vacances de Français s'étant reportés vers la construction et l'aménagement.

Le chêne en souffrance

Une essence de bois, le chêne, souffre particulièrement de cette situation. En Auvergne Rhône-Alpes, c'est le département de l'Allier qui concentre le plus gros volume de chênes sur pied. Depuis quelques mois, les scieries qui

exploitent cette essence observent une inquiétante et fulgurante hausse du prix du mètre cube des grumes. Les prix sont passés de 180 euros à 223 euros le mètre cube en mars.

À qui la faute ? Patrice Janody, est président de LBSA. Cette scierie est la plus importante dans le chêne en France, réalisant 23 millions d'euros de chiffre d'affaires (75 salariés) à Viriat, dans l'Ain. Pour cette industrie qui réalise 75 % de son chiffre d'affaires sur la vente de produits transformés, c'est l'explosion de la demande chinoise, premier pays importateur de grumes de chêne français, qui fait flamber les prix ces derniers mois. "La Chine interdit depuis plusieurs années l'exploitation de forêts de chênes sur son sol. Or, avec la reprise économique, leurs besoins sont énormes. Alors que de plus en plus de pays freinent l'exportation de grumes (Russie, Ukraine, Roumanie...), la France laisse partir sans conditions les grumes, qui sont transformées en Chine et réimportés ici, peste le dirigeant. En plus de l'aberration écologique, c'est un non-sens en termes de protection de notre outil industriel".



Depuis le déconfinement en juin 2020, les scieries ont repris une activité vigoureuse. -

La pression du marché chinois

Sur 1,5 million de mètres cubes de grumes de chêne sciées chaque année, un tiers part directement sur le marché chinois en temps "normal". Comme les besoins explosent en Chine, les acheteurs se tournent alors vers les propriétaires privés. Car si le cours du bois est régulé pour la forêt domaniale par l'Office National des Forêts (ONF), ce n'est pas le cas pour les forêts privées. Les propriétaires, qui vendent du bois moins fréquemment, se laissent tenter par des traders qui n'hésitent pas à faire monter les enchères. "Ces propriétaires privés vendent leur bois une fois tous les dix ans. Si le trader propose 200 euros par mètre cube quand on lui en propose 150, on ne peut pas lutter", souffle Patrice Janody.

L'homme souligne que "certains fournisseurs préfèrent encore servir l'offre domestique à un prix plus bas plutôt que de vendre en Chine", mais cela ne suffit pas. "En mars, je n'ai pratiquement rien pu acheter, l'équation nous était trop défavorable et on aurait travaillé à perte", décrit-il. La modernisation et l'adaptation de l'outil de production des scieries françaises ne sont pas en cause. Lui a par exemple investi 8 millions d'euros pour ouvrir une deuxième ligne de production. Mais sans matière première, difficile de rentrer dans ses frais. Alors Patrice

Janody a saisi le député de l'Ain Damien Abad. L'élu LR a attiré l'attention du ministre de l'Agriculture sur les difficultés d'approvisionnement en chêne des scieries. "J'ai demandé au ministre quelles étaient les intentions du gouvernement quant aux mesures à prendre pour soutenir l'industrie de la transformation du chêne, quitte à fixer des quotas pour restreindre l'exportation de grumes", fait-il savoir. Sans, pour l'heure, avoir obtenu de réponse.

Une capacité de production à 150 %

Moins précieux et souffrant d'une baisse des prix ces dernières années, les résineux (sapins, épicéa, douglas) ne sont pas non plus épargnés par les secousses mondiales. "Après le déconfinement en juin 2020, les scieries ont retrouvé une activité étonnament vigoureuse", constate Olivier Ferry, responsable territorial de l'ONF.

Avec 160 millions d'euros de chiffre d'affaires et 500 salariés, la scierie Monnet-Sève, dont le siège est installé depuis 1929 à Outriaz (Ain), est dédiée à 100 % aux résineux. Elle transforme environ 1 million de mètres cubes par an sur quatre sites de production. Elle est la plus importante de France. Son dirigeant Thomas Sève ne parle pas de "flambée" des prix mais constate une hausse de la demande de l'ordre de 20 % par rapport à l'an dernier, et des prix qui suivent la tendance, à +15 %.



Thomas Sève, directeur général de la scierie Monnet-Sève, dans l'Ain.

Et les délais s'allongent : la scierie Monnet-Sève livrait à 15 jours avant la crise du Covid, c'est désormais six semaines. "La crise a déclenché un engouement en termes de construction et d'aménagements intérieur et extérieur. Nous anticipons une poursuite du mouvement, donc nous passons de 100 % de production à 150 % sur les trois prochains mois pour répondre à la demande", confie le dirigeant, dont les outils de production ne sont pourtant pas sous-évalués. Il prévoit des investissements de 8 à 10 millions d'euros sur l'ensemble de ses sites. En attendant, il a modifié la durée de validité de ses devis "de 3 à 1 mois" pour coller au marché, et réduit son volume dédié à l'export, de 35 % avant Covid à 20 %, pour servir en priorité ses clients locaux.

Ajuster le rythme de production

"La solution viendra d'une entente raisonnée sur la réparation des flux entre scieurs, grossistes et aménageurs et constructeurs, approuve Michel Veillon, à la tête d'un des plus importants

constructeurs de maison individuelle en ossature bois de la région, Ossabois (CA 2020 : 4 0 M€, 180 salariés), basé à Noirétable dans la Loire. Pour l'heure, dans la filière, personne ne fait de surenchère, il faut continuer d'être intelligent. " Lui compose avec les stocks mais s'attend à devoir "ajuster le rythme de production aux livraisons " car un regain de tensions est annoncé en juin. Dans la perspective d'un durcissement des délais de livraison, il a aussi conclu des partenariats avec des scieries et des fabricants de panneaux en Rhône-Alpes et Bourgogne, pour bénéficier de "quotas réservés".

"L'humilité est de rigueur, confirme Luc Charmasson, président du Comité stratégique de la filière Bois (membre du Conseil national de l'industrie), et "conseiller spécial" de son fils Thomas à la tête de l'entreprise Roux, une société spécialisée dans la construction bois (CA 2020 : 20 M€ / 110 salariés) basée Haute-Savoie qui intervient sur les aménagements extérieur et intérieur mais aussi sur les charpentes, couverture et construction à partir de sapins, mélèzes, douglas, chêne, pin sylvestre et red cedar. "Ces essences ont toutes pris au moins 20 % voire 30 % de hausse de prix depuis décembre", témoigne-t-il. "Les États-Unis ne peuvent plus se servir au Canada, alors ils importent d'Europe et préfèrent payer le bois 20 % plus cher sur le Vieux continent plutôt que 100 % plus cher chez eux", expose le spécialiste.

Perdre un peu de marge

Conséquence selon ce fin connaisseur de l'écosystème : "les scieurs de la filière ont un temps été tentés de vendre plus cher à l'export, asséchant le marché domestique,

mais ils ont pris leur responsabilité et reviennent désormais servir en priorité leurs clients. " L'entreprise Roux a été retenue par le groupement Pichet-Legendre, qui construira ainsi une dizaine d'immeubles en bois du village olympique de L'Ile-Saint-Denis pour les JO 2024. Si "les délais aujourd'hui sont passés à 10 ou 15 semaines pour recevoir du bois composite lamellé-collé de deuxième transformation", la PMI reste confiante. "Notre carnet de commandes est plein sur les deux prochaines années, affirme Luc Charmasson, et nous venons de percevoir une subvention de 800 000 euros via le plan de relance pour agrandir notre centre d'usinage permettant de transformer nos matériaux achetés aux scieries. " Accepter de perdre un peu de marge, absorber la hausse des prix, réduire quand c'est possible la validité des devis : des solutions qui ne peuvent être que de courte durée. Luc Charmasson prophétise une amélioration sous peu, "en septembre", assure-t-il. "La période est tendue mais rien ne dit qu'elle va durer, et en attendant il faut faire le dos rond. " ■

VIVACITÉ L'ex-école de Marmiers s'habille et se chauffe au bois

La métamorphose du quartier de Marmiers est en route. Première étape avec l'ancien groupe scolaire qui se pare de bois pour son isolation thermique par l'extérieur. Visite guidée...



Vendredi 9 avril, Jean-Pierre Mathé de Fibois (ci-contre) avait réuni les différents acteurs de la filière bois qui interviennent sur ce chantier, avant une visite guidée, sous la houlette de David Schieberlein du cabinet d'architecture rougétouais Simon-Teyssou, spécialisé dans ce type de réalisation.

Du bois, ici il y en a partout. En plus de celui qui alimente l'énorme foyer des chaufferies du réseau de chaleur dont le site bénéficie, l'ancienne école de Marmiers a très largement fait appel à ce matériau pour réaliser son isolation thermique (laine de bois, une des premières fois en France que ce type de matériau est utilisé en rénovation) ; pour son équipement (huisseries) ; son aspect extérieur (bardage)... Vendredi 9 avril, la filière bois s'y est donnée rendez-vous⁽¹⁾ car - cerise sur le gâteau ! - c'est un approvisionne-

ment local. La mairie, qui porte ce projet nommé "Vivacité" (voir la nouvelle affectation des locaux ci-dessous), est fière d'avoir fait confiance à des entreprises cantaliennes pour 77 % de l'attribution des lots et près de 100 % sont issues de la région Auvergne.

Au top du bilan carbone

Il en va donc de même pour le matériau bois, recherché et travaillé au plus près, comme l'a expliqué Jean-Pierre Mathé de Fibois (ex Auvergne Promobois, en charge des filières régionales).

"L'arbre capte le carbone et son bois permet de le stocker dans des bâtiments", schématise-t-il. Cet excellent bilan carbone serait mis à mal par des transports si on devait s'approvisionner trop loin. Une absurdité soigneusement évitée : IsoNat qui fournit la fibre de bois vient de Roanne (42) et se sert aux trois quarts de produits connexes issus des bois des Monts-du-Forez. Quant au bois de bardage, il est travaillé par la menuiserie Bouysse d'Arpajon-sur-Cère.

Le principe d'isolation par l'extérieur est non seulement écologique, mais aussi d'une redoutable efficacité, hiver comme été. Important à l'heure où les canicules se multiplient, quand on sait qu'abaisser d'un degré la température d'un local nécessite deux fois plus d'énergie que pour l'augmenter d'un degré... En outre, Aurillac devance ici de prochaines préconisations et/ou normes. D'ici 2030, l'obligation d'associer le matériau bois dans la construction ou la réhabilitation va aller croissant. Actuellement, essentiellement utilisé dans les charpentes, soit 25 % de la totalité d'un chantier, sa part devrait atteindre à terme jusqu'à 50 %.

R. SAINT-ANDRÉ

(1) Avec les entreprises, mais aussi Energie 15, le CAUE...

PROJETS

Salle de spectacle en construction



Deux bâtiments sur 7 500 m², et bientôt trois. L'ancienne école primaire accueillera le centre social de Marmiers et divers services municipaux (animation de la vie des quartiers et la protection infantile, etc.) et une cuisine pédagogique. L'ancienne école maternelle aura, quant à elle, une vocation associative où seront installés des salles de sport ou de danse, ainsi que des bureaux dédiés à des associations. Enfin, un tout

nouveau bloc vient de pousser dans la cour entre ces deux bâtiments (photo ci-dessus). Il s'agit d'une vaste salle polyvalente dédiée aux loisirs et aux spectacles (notamment de musique amplifiée), d'une capacité de 400 personnes debout.

Au total, 3 000 m² seront rénovés ou créés pour un coût de 5,3 millions d'euros HT subventionné par la Région (2,6 M€), l'État (287 500 €), la Caba (250 000 €), la Caf (160 000 €)...

FAKENEWS

■ "Pour alimenter les chaudières automatiques à bois, on n'a jamais autant détruit de forêts..." La rumeur va bon train, mais c'est une fake news. Annick Fabbri, directrice d'Energie 15, tient à rétablir la vérité : "Ces chaufferies ne fonctionnent qu'avec des sous-produits du bois, obtenus dans les scieries : échutes, copeaux, sciures... D'ailleurs, mettre du bois d'œuvre à brûler serait un non-sens économique."